

Formation d'initiation / reprise des bases en peinture de décors : matiérage et patines

Du 26 au 29 septembre 2023

9h30 - 17h30

Ateliers du Théâtre National (Sint-Pieters-Leuw)

Limité à 12 participant-e-s

Date limite d'inscription - 19 septembre 2023



Vous êtes technicien·ne ou créateur·rice et vous voulez vous initier au matiérage et aux patines ?
Cette formation vous permettra d'acquérir les bases de ces techniques essentielles pour la peinture de décors !

Objectifs de la formation

- **S'initier** ou **reprendre les bases** du matiérage et des patines afin de **découvrir** la variété de possibilités de ces techniques, et les **appliquer** dans divers cas de figures (conception de décors, retouches de décors, patines d'accessoires, adaptation à l'éclairage, etc.), selon les besoins des participant-e-s.

Formatrice

- **Eugénie Obolensky** - peintre de décors depuis 2005, formée par son père, Alexandre Obolensky, peintre de décors renommé et pendant plusieurs années chef des Ateliers de la Monnaie, ainsi que par Thierry Bosquet, scénographe de Béjart entre autres. Elle enseigne également le dessin à l'Institut Vanderkelen à Saint-Gilles, depuis 5 ans.

Publics-cibles et pré-requis

- Peintres en décor, scénographes, constructeur·rice·s de décors, sculpteur·rice·s, costumier·ère·s, machinistes, éclairagistes, et tout autre **technicien·ne·s et créateur·rice·s des arts, de la culture et de l'événementiel** qui souhaitent s'initier ou reprendre les bases des techniques de matiérage et de patines. **Aucun prérequis** en peinture n'est attendu pour cette formation, si ce n'est un goût pour la **créativité** et l'**expérimentation**.

Matériel nécessaire

- Tous les **outils, matières ou supports** amenés par les participant-e-s et qu'ils/elles auraient envie de tester sont les bienvenus. Il sera demandé d'**apporter sa tenue de travail** (des chaussures au t-shirt), ces pratiques étant facilement salissantes.

Méthode utilisée

- Cette formation alternera **théorie et pratique, pratique individuelle et collective, démonstration** par la formatrice et **expérimentations, jeux, essais** par les participant·e·s.
- Un processus de **réutilisation** d'éléments de décors et accessoires sera effectué en amont de la formation pour assurer un stock de supports et matières utiles à la pratique des participant·e·s, en accord avec les enjeux d'**éco-conception** soutenus par l'ATPS. Il s'agit ainsi de faire travailler les participant·e·s sur des **éléments concrets** utilisés dans les arts de la scène.

Programme de la formation

• Jour 1 :

- Présentation des différents outils (rouleau, pinceau, pistolet à air comprimé, *etc.*) et matières (peinture, poudres et pigments, colle carrelage, bouchon, sable, sciure, colle) utiles pour le matériérage et les patines ;
- Temps d'observation d'images et photographies de lieux, matières, et tout autre élément pouvant se faire en patine, et travail d'esquisses ;
- Préparation du matériérage du panneau.

• Jours 2, 3 et 4 :

- Préparation des mélanges de peintures, poudres et pigments (nacres, zinc, *etc.*) ;
- Mise en pratique des patines sur différents éléments (accessoires, panneaux matériérés, éléments de décors et costumes récupérés, *etc.*) ;
- Ajustements en fonction des exigences de l'éclairage, scénographiques, de mise en scène ou des autres fonctions artistiques et techniques du plateau ;
- Selon les possibilités du lieu d'accueil, mise en situation des productions sur le plateau avec une simulation d'éclairage, recul fourni par la scène, *etc.*

Infos pratiques

- Les **26, 27, 28 et 29 septembre 2023**
- **9h30 - 17h30**
- **Ateliers du Théâtre National**, 71 Bergensesteenweg, 1600 Sint-Pieters-Leuw
- Repas de midi **non inclus** : à apporter - commodités à proximité
- Limité à **12 participant·e·s**
- Date limite d'inscription auprès de l'ATPS : **19 septembre 2023**



Frais d'inscription et soutiens financiers possibles

- Plein tarif - **340 euros** TTC, hors soutien financier éventuel
- Pris en charge - Travailleur·se·s actif·ve·s dans le **secteur des arts de la scène (CP 304)** en région wallonne ou bruxelloise ?
- Le **Fonds 304** prend entièrement en charge les frais d'inscription des personnes occupées dans le cadre d'un contrat de travail en **commission paritaire 304**, comme de celles qui peuvent justifier de 30 jours de prestations auprès d'un ou plusieurs employeurs de la CP 304 ces 24 derniers mois.
- <https://fonds304.be/peinture-de-decors-matierage-et-patines/>
- Pris en charge - Employé·e dans le **secteur socio-culturel (CP 329)** ?
- Le **Fonds 4S** prend entièrement en charge les frais d'inscription pour les employé·e·s de la **commission paritaire 329**. Sur sollicitation de l'employeur, le Fonds lui rembourse la somme préalablement versée et ce jusqu'à 60 jours après la formation. Contactez directement votre employeur et le Fonds 4S à ce sujet :

<https://www.fonds-4s.org/soutien-formation>

Vous trouverez de plus amples informations sur les **Fonds** et les **Commissions Paritaires** dans [notre annexe](#) !

Inscription - documents à fournir

Pour vous inscrire, envoyez par mail conjointement à sophie@atps.be et marc.denisty@apefasbl.org les **éléments suivants** au plus tard le **19 septembre 2023** :

- 1 Votre **CV**
- 2 Quelques **lignes de présentation** de vos **attentes** pour cette formation
- 3 Le **mode de règlement** et les **justificatifs nécessaires** :

| Plein tarif | ou | Soutien Fonds 304 | ou | Soutien Fonds 4S |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none">- Vos coordonnées de facturation- Preuve de virement à l'ATPS Nom : A.T.P.S. ASBL IBAN : BE68 0012 6138 1734 | | <ul style="list-style-type: none">- Actuellement sous contrat en CP 304 ?<ul style="list-style-type: none">• Formulaire de demande de soutien (cf.infra) complété et signé par l'employeur- Actuellement sans contrat en CP 304 ?<ul style="list-style-type: none">• Formulaire de demande de soutien (cf.infra) complété et accompagné des pièces justificatives (idéalement C4) | | <ul style="list-style-type: none">- Accord (par mail) et contact de l'employeur |

Formation organisée par l'ATPS, avec le soutien du Fonds 304 et des ateliers du Théâtre National

Besoin de plus d'informations ?

Contactez sophie@atps.be

FORMATION D'INITIATION / REPRISE DES BASES DU LOGICIEL ISADORA
ORGANISÉE PAR L'ATPS
FORMULAIRE D'INSCRIPTION ET DE DEMANDE DE SOUTIEN DU FONDS 304

Je soussigné·e (nom, prénom)
Domicilié·e (rue, numéro)
Joignable via (code postal, localité) (pays)
(n° gsm) (e-mail)

Sollicite l'inscription à la formation suivante ainsi qu'au soutien financier du FONDS 304 des arts du spectacle :

Intitulé : **Initiation / reprise des bases en peinture de décors : matiérage et patines**

Opérateur de formation : **ATPS (Association de Technicien·ne·s Professionnel·le·s du Spectacle asbl)**

Dates de la formation : du mardi 26 au vendredi 29 septembre 2023

Lieu : Ateliers du Théâtre National, 71 Bergensesteenweg, 1600 Sint-Pieters-Leuw

Prix de la formation : 340 €. En cas d'accord du Fonds 304, celui-ci prend en charge complètement ce coût.

Pour permettre au Fonds 304 de fournir son accord, j'apporte les informations complémentaires suivantes :

1. Je suis actuellement dans une relation contractuelle CDI CDD Autre, je précise :

avec l'employeur de la CP304 suivant :

représenté par :

qui marque son accord.

adresse – tel –email :

n° ONSS : ;

2. Je ne suis actuellement pas dans une relation contractuelle avec un employeur de la CP304 mais je peux attester de 30 jours d'occupation professionnelle lors des 24 derniers mois auprès des employeurs suivants de la CP 304 établis en Régions wallonne ou bruxelloise :

| | | | | |
|---|--------------------------------|------------------|--------------|---------|
| - | adresse de l'institution) pour | jours. Contact : | (nom et tel) | (nom et |
| - | adresse de l'institution) pour | jours. Contact : | (nom et tel) | (nom et |
| - | adresse de l'institution) pour | jours. Contact : | (nom et tel) | (nom et |
| - | adresse de l'institution) pour | jours. Contact : | (nom et tel) | (nom et |
| - | adresse de l'institution) pour | jours. Contact : | (nom et tel) | (nom et |
| - | adresse de l'institution) pour | jours. Contact : | (nom et tel) | (nom et |
| - | adresse de l'institution) pour | jours. Contact : | (nom et tel) | (nom et |
| - | adresse de l'institution) pour | jours. Contact : | (nom et tel) | (nom et |

Ma fonction est : Artiste Technicien·ne Administratif·ve Autre, je précise :

Je fournis également en pièces jointes les documents qui confirment ma déclaration (C4 idéalement).

La date et la signature du ou de la travailleur·se ainsi que, le cas échéant, l'accord de l'employeur peuvent être attestés par mail.

La présente demande d'inscription doit impérativement être adressée à la fois à l'ATPS (sophie@atps.be) et au Fonds 304 (marc.denisty@apefasbl.org). Le Fonds vous signale endéans les 7 jours ouvrables si vous obtenez son soutien financier. Dans ce cas, c'est le Fonds qui paie votre inscription. Dans la négative, il vous appartient de confirmer votre inscription et payer votre participation aux frais (340€) qui vous sera facturée par l'ATPS.